

L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE RECHERCHE **PLUSIEURS INTERVENANT(E)S POUR SA** **FORMATION HMONP**

INTERVENTIONS DE 2H ENTRE OCTOBRE 2025 ET AVRIL 2026

Contacts :

Eric LAUBE
Enseignant et
coordinateur de la
HMONP
eric.laube@
paris-valdeseine.
archi.fr
06 84 65 95 62

Benjamin COLBOC
Enseignant et
coordinateur de la
HMONP
benjamin.colboc@
paris-valdeseine.
archi.fr

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation à l'Habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) a été créée à l'ENSA Paris-Val de Seine à la suite de la promulgation du décret n°2005-734 du 30 juin 2005 relatif aux études d'architecture. La formation a pour but de compléter le cursus des titulaires du diplôme d'État d'architecte (ADE) dans les champs peu investis par l'enseignement en 1er et 2e cycles. L'arrêté du 10 avril 2007 relatif à l'habilitation de l'architecte diplômé d'État à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre est venu préciser les modalités de la formation.

La formation proposée à l'ENSA Paris-Val de Seine est structurée autour de :

- Une semaine intensive et des cours en cours magistraux ;
- Trois séminaires obligatoires (gestion, droit, chantier) en groupes d'environ 30 candidat(e)s ;
- Un séminaire au choix qui vise à approfondir les connaissances sur un sujet en groupes d'environ 30 candidat(e)s ;
- Travaux dirigés encadrés par un(e) directeur(ice) d'études en groupe d'environ 15 candidat(e)s pour le suivi et la rédaction du mémoire professionnel.

L'objectif de la formation est de préparer les candidat(e)s au jury d'habilitation en leur permettant d'asseoir une posture propre vis-à-vis de leurs futures responsabilités sur des connaissances solides en matière juridique, de chantier et de gestion financière, notamment.

Les candidat(e)s HMONP doivent pouvoir, à l'issue de leur formation, être explicites sur leur volonté d'être habilité(e)s, comprendre les enjeux de la profession réglementée d'architecte et être en mesure de porter un discours cohérent et personnel sur leur vision du métier, à partir notamment de leur expérience récente de mise en situation professionnelle.

MISSIONS

Des cours et interventions magistraux sont organisés durant la semaine intensive au cours de laquelle les candidat(e)s sont immergés dans leur futur environnement professionnel à l'aide d'acteurs partenaires de l'architecte, puis dans un second temps, à l'aide de cours plus classiques permettant de revenir sur des mécanismes et dispositifs particuliers intéressant la maîtrise d'œuvre.

Dans le cadre de ces cours et interventions, l'ENSA Paris Val de Seine recherche plusieurs intervenant(e)s disposant d'une expérience professionnelle dans l'un ou les champs suivants¹ :

- Accessibilité du bâtiment et handicap ;
- Sécurité des personnes ;
- Expertise judiciaire bâtiment ;

¹ La liste n'est pas exhaustive, les professionnels travaillant de façon régulière avec des architectes peuvent tout à fait faire acte de candidature

- Programmation architecturale ;
- Urbanisme ;
- Maîtrise d'ouvrage, (publique, privée, marchande ou non marchande...);
- Assistance maîtrise d'ouvrage ;
- Financement immobilier public et/ou privé ;
- ...

Ces interventions d'une durée de deux heures seront positionnées dans l'une des 4 périodes suivantes :

- Du 27 au 30 octobre 2025 durant la semaine intensive ;
- Les 9, 16 et 23 janvier 2026 durant la première session de cours ;
- Les 27 février, 6, 13 et 20 mars 2026 durant la deuxième session des cours ;
- Les 27 mars, 3 et 10 avril 2026 durant la troisième session des cours.

COMPÉTENCES TECHNIQUES

Les intervenant(e)s devront avoir la connaissance de la maîtrise d'œuvre architecturale et une expertise reconnue dans leur champ d'intervention.

SAVOIR-FAIRE

Intérêt pour la pédagogie et sens de l'écoute. Capacité à synthétiser et à organiser un suivi actif et motivant.

Une expérience pédagogique dans l'enseignement supérieur serait appréciée.

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine est un établissement public national d'enseignement supérieur et de recherche en architecture sous la double tutelle du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Communauté d'enseignement supérieur et de recherche en architecture d'environ 2300 personnes, le nombre de ses étudiants (2000) et de ses enseignants (250) lui permet de présenter des conceptions de l'architecture et des approches pédagogiques diversifiées et de qualité. La diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constitue l'un des atouts forts de l'ENSA Paris-Val de Seine. L'équipe administrative se compose de 75 personnes.

L'ENSA Paris-Val de Seine est située Paris Rive Gauche dans un campus parisien, sur un site proche à la fois de la Bibliothèque nationale de France et de la banlieue est de Paris. Elle est associée par décret à l'Université Paris-Cité.

La formation HMONP est organisée autour de deux coordinateurs pédagogiques. Les intervenant(e)s seront appelé(e)s à participer à des échanges destinés à assurer la cohérence de la formation.

POUR POSTULER

Candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser jusqu'au lundi 29 septembre 2025 à Monsieur le directeur de l'ENSA Paris-Val de Seine et à envoyer par mail à bastien.freard@paris-valdeseine.archi.fr ; eric.laube@paris-valdeseine.archi.fr ; benjamin.colboc@paris-valdeseine.archi.fr

Copie à marine.durand@paris-valdeseine.archi.fr.

L'École est fermée du 26 juillet au 31 août 2025. Les candidatures seront traitées à compter du lundi 1^{er} septembre 2025.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Lettre d'engagement de 2h.

Rémunération de 41,41 euros bruts/heure.